

DERNIÈRE MINUTE : 24-11-2009 | 13h30 Petite mobilisation dans le monde enseignant

Kizz TV propose une alternative à la télévision

le 24.11.2009 04h00

imprimer envoyer recommander commenter



Culture. Pour faire du temps passé devant un écran un moment ludique et éducatif, Kizz TV vient de mettre en ligne un catalogue d'activités interactives

Comment rendre l'écran, celui de la télévision ou d'Internet, à la fois ludique et éducatif, adapté et attrayant pour nos enfants ? La jeune entreprise Kizz TV, en mettant à disposition des parents une plate-forme en ligne de jeux éducatifs caractérisés selon le niveau de l'enfant, semble avoir apporté une réponse. Incubée dans les locaux de Créalys à Ecully, Kizz TV positionne son offre d'abonnement sur un marché mature. « Aujourd'hui, plus de 60 % des foyers disposent d'une connexion haut débit », explique Vincent Tauzia, l'un des fondateurs. « Les évolutions technologiques comme les mini-écrans tactiles multiplient les supports d'utilisation. La vidéo à la demande double son chiffre d'affaires chaque année. Enfin, des éditeurs, comme Bayard, commencent à développer des portails similaires en ligne à leurs abonnés. Forts de ces constats, nous avons réalisé un sondage auprès de parents de jeunes enfants de 3 à 6 ans afin de mieux cerner leurs attentes. » En amont, Vincent Tauzia et Stéphane Reynaud, ingénieurs Insa, se sont rapprochés du laboratoire Icar (ENS Lyon), spécialisé dans les sciences cognitives, pour mettre au point un outil de caractérisation des jeux ludo-éducatifs. Reconnaître les couleurs, s'orienter dans l'espace, mémoriser, analyser, compter, lire... La méthode développée permet de répertorier et classer les compétences sollicitées. Ils ont ensuite conçu une interface sécurisée qui permet aux parents de programmer et contrôler le temps passé et l'évolution de leur enfant. Créée par les deux ingénieurs Insa, rejoints par Kristine Lund, directrice adjointe du laboratoire Icar, Kizz TV a vu le jour en mars 2009. Lauréats du réseau Entreprendre, soutenus par Créalys, l'EM Lyon, Novacité, les fondateurs de la société ont procédé à une levée de fonds de 240 000 euros, de quoi exister jusqu'à fin 2010. Ils ont signé un partenariat de distribution avec deux éditeurs de CD-Rom - bientôt trois - et s'intéressent à la diversification des contenus (histoires parlées, dessins animés, coloriages, bricolages en 3D). La commercialisation de leurs abonnements (9 euros par mois) a débuté en octobre, auprès des personnes qui s'étaient prêtées au jeu du test. Leur récente présence au salon Kidexpo, à Paris, leur a aussi permis de se faire remarquer des professionnels (centres de loisirs notamment) et des parents. « Nous envisageons de clôturer le premier exercice à 80 000 euros », poursuit Vincent Tauzia, « Et espérons atteindre 2 millions d'euros d'ici trois ans. » La jeune entreprise s'est également tournée vers l'export : une lettre d'intention vient d'être signée avec un groupe de médias européen. Nathalie Brichler > Siège social : Ecully. > Date de création : Mars 2009. > Activité : Plateforme en ligne de contenus ludo-éducatifs. > Dirigeants : Vincent Tauzia, Stéphane Reynaud, Kristine Lund. > Effectif : 3 personnes. Une douzaine dans trois ans. > Chiffre d'affaires : 80 000 euros estimés pour le premier exercice. > Prévision à trois ans : 2 millions d'euros. > Profils clients : Parents de jeunes enfants de trois à six ans. > Projets : Développement de nouveaux supports éducatifs, export. > Site Internet : www.kizz.tv

Carte D'IDENTITE

Incubée dans les locaux de Créalys à Ecully, Kizz TV commercialise ses abonnements -9 euros par mois-depuis le mois d'octobre

imprimer envoyer recommander commenter